

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2018/12/18-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 18 décembre 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : structure budgétaire SIFAC 2019

Le conseil d'administration approuve la structure budgétaire SIFAC 2019 de l'université dont la synthèse est annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 3 voix contre.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents : 24
Représentés : 9

Fait à Marseille, le 18 décembre 2018




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



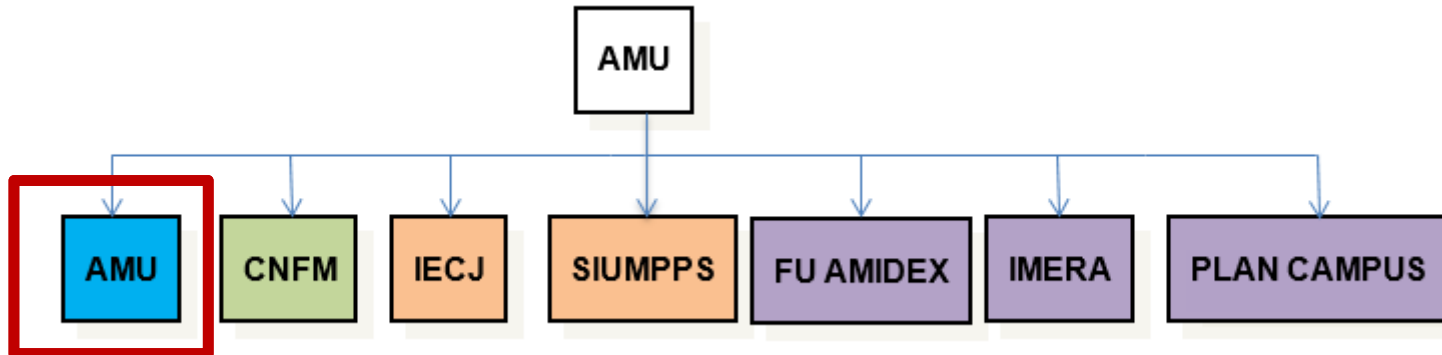
Structure budgétaire BP 2019

Conseil d'Administration du 18 Décembre 2018

Quelques éléments de contexte

- L'architecture budgétaire de notre établissement a été construite au moment de la fusion et tient compte de différents éléments
 - Des choix de l'établissement en matière de stratégie politique
 - des contraintes réglementaires notamment celles imposées par le décret GBCP.
- Cette architecture peut évoluer pour prendre en compte des modifications importantes de nos structures (exemple intégration de l'IFMK à la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales) ou pour répondre à des besoins de structuration interne d'une composante.
- Ainsi la structure budgétaire est en lien avec l'organisation de l'Université mais n'est pas son reflet. Par ailleurs elle n'est pas figée.
- Elle se décline en niveaux : niveau 0 pour l'établissement, niveau 1 pour le budget AMU, les fondations et les SACD, niveau 2 pour les composantes, services communs et l'UB recherche, niveau 3 pour les unités de recherche et les départements, parfois niveau 4.
- Il convient tout de même d'être vigilants à ne pas créer de structures non pertinentes dans l'outil de gestion.

BP 2019: le point sur les modifications de structure budgétaire dans SIFAC



Les composantes et services ayant apporté des modifications à leurs structures de CF au BP 2019 sont :

- Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales (réorganisation nécessaire suite à l'intégration de l'IFMK et EU3M)
- SUIO (nécessité d'améliorer le suivi des projets)
- FEG (réorganisation des départements dans le cadre de la nouvelle offre de formation)
- DEPIL (création de CF de niveau 4 pour le suivi du programme de travaux pluriannuel)

BP 2019: le point sur les modifications de structure budgétaire dans SIFAC

Récapitulatif du nombre de Centres Financiers en 2019 pour 1010 :

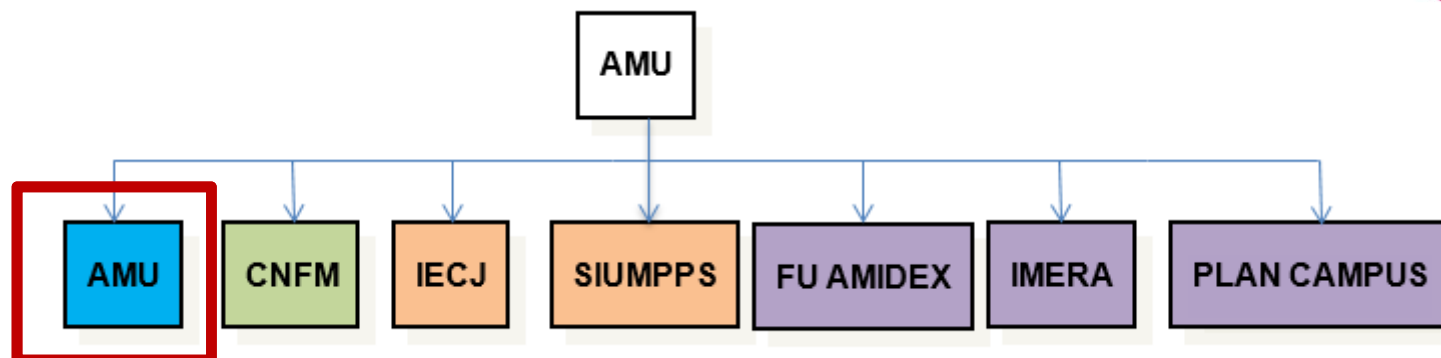
Centres financiers de niveau 2	55	(56 en 2018)
Centres financiers de niveau 3	407	(403 en 2018) <i>dont 21 ont été créés en cours d'année 2018 (Hexagone, Cube, nouveaux laboratoire, IFMK...)</i>
Centres financiers de niveau 4	342	(325 en 2018) <i>dont 40 ont été créés en cours d'année 2018 (Hexagone, Cube, nouveaux laboratoire, IFMK...)</i>

soit +20 centres financiers

Les principales modifications concernent

- Au niveau 2 : 1 suppression de l'UB de l'EU3M
- Au niveau 3 : suppression de 9 centres financiers (FSMP 4, FEG 2, EU3M 3) et création de 13 centres financiers nouveaux (FSMP 5, SUIO 1, FEG 7)
- Au niveau 4 : suppression de 7 centres financiers (FEG 7) et création de 24 centres financiers nouveaux (FSMP 15, SUIO 2, DEPIL 7).

STRUCTURE BUDGETAIRE – SYNTHÈSE POUR DÉLIBÉRATION



Récapitulatif du nombre de Centres Financiers en 2019 pour 1010 :

Centres financiers de niveau 2	55
--------------------------------	----

(56 en 2018)

Centres financiers de niveau 3	407
--------------------------------	-----

(403 en 2018)

*dont 21 ont été créés en cours d'année 2018
(Hexagone, Cube, nouveaux laboratoire, IFMK...)*

Centres financiers de niveau 4	342
--------------------------------	-----

(325 en 2018)

*dont 40 ont été créés en cours d'année 2018
(Hexagone, Cube, nouveaux laboratoire, IFMK...)*

soit +20 centres financiers